



# ALPYSIO

INFORMATIONS

## **Physiothérapie**

Les séances de physiothérapie sont:

- Prises en charge par l'assurance de base, sur présentation d'une ordonnance médicale.
- Facturées hors convention, aux tarifs suivants :
- 50 CHF la demi-heure & 100 CHF l'heure

**L'accès aux équipements est possible sur demande.**

## **Charte du Centre Alpysio**

- Respect des horaires

Pour assurer le bon déroulement des séances, nous vous demandons d'arriver à l'heure. En cas de retard supérieur à 10 minutes, votre séance risque de ne pas pouvoir être assurée.

- Annulation de rendez-vous

Toute annulation doit être signalée au moins 24 heures ouvrées à l'avance par téléphone. Sans annulation dans ce délai, la séance sera facturée et ne pourra pas être remboursée.

- Fréquence des séances

Afin de garantir un suivi optimal, deux rendez-vous non honorés ou deux absences non justifiées entraîneront l'interruption de la prise en charge.

- Téléphones portables

Par respect pour le calme et la concentration de tous, nous vous remercions de mettre votre téléphone en mode silencieux.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration, au plaisir de vous accueillir chez Alpysio !